

Règlement du Challenge Hunter des Yvelines 2019



Afin de dynamiser et développer la discipline au niveau du département, le CDEY propose un Challenge Hunter Club et Poney en vue de mettre à l'honneur les meilleurs cavaliers et coachs hunter du département. Ludiques et formateurs, les parcours permettront également de préparer les divers Championnats et ainsi apporter un gage de qualité aux cavaliers et aux clubs des Yvelines.

Ce challenge comprend 2 étapes + une finale. Les épreuves seront des « épreuves mixtes ». Les niveaux suivants seront représentés : poney 2, poney 1, poney élite, club 3, club 2, club 1 et club élite.

Les cavaliers devront prendre part au moins à une étape + la finale. La finale comptera double. Pour déterminer le Champion du Challenge Hunter, le calcul se fera en additionnant la meilleure note d'une épreuve + celle la finale. Dans le cas où le cavalier s'inscrit sur deux niveaux différents, seule la note du niveau supérieur sera retenue.

A l'issue de la finale, sera déclaré vainqueur, le couple ayant eu le maximum de points.

Ces concours sont ouverts à tout cavalier possédant une licence de compétition club mais seuls les cavaliers ayant leur licence 2019 dans un club Yvelinois pourront envisager le classement final du Challenge à l'issue des 3 journées. Chaque épreuve est indépendante, les engagements s'effectuent de la même façon qu'un concours SIF.

- 3 dates sont programmées :

Etape 1 : 10/02/2019 à SQY équitation – Ile de Loisirs de St Quentin

Etape 2 : 24/03/2019 au Domaine des Pins – Fontenay le Fleury

Finale : 26/05/2019 au CE et PC des Alluets – Les Alluets le Roi

Le règlement du challenge s'appuiera sur le règlement officiel Hunter FFE 2019.

Pour plus de renseignements, contactez Laurent Casanova 07.70.12.06.53 ou laucasanova@laposte.net